



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## logement social

Question écrite n° 71244

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au logement sur les propositions émises par le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées (HCLPD) concernant l'augmentation des offres de logements locatifs par les acteurs sociaux. En effet, posant le problème des objectifs de peuplement à l'ensemble des acteurs sociaux (propriétaires bailleurs, Etat, collectivités locales, collecteurs 1 % et associations), le HCLPD en appelle à leur effort d'engagement et de solidarité. Par conséquent, le HCLPD souhaite impliquer tous les contingents de réservation dans les accords collectifs, de manière à ce que chacun apporte une réponse à un public cumulant difficultés économiques et sociales. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de la secrétaire d'Etat au logement sur les propositions émises par le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées concernant les accords collectifs départementaux. Le haut comité souhaite en particulier impliquer tous les contingents de réservation de logements locatifs sociaux dans les accords collectifs. Les accords collectifs départementaux ont principalement pour objet de définir, pour chacun des bailleurs disposant d'un patrimoine locatif social dans le département, un engagement annuel quantifié d'attribution de logements aux personnes cumulant des difficultés économiques et sociales. Le contingent du préfet a naturellement vocation à accueillir les attributions faites au profit de ces publics. Il n'a toutefois pas de rôle exclusif en la matière. Il est au contraire conforme à l'esprit de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions que chaque réservataire, ainsi d'ailleurs que les organismes eux-mêmes, participent solidairement à l'accueil de ces populations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71244

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 décembre 2001, page 7497

**Réponse publiée le :** 25 mars 2002, page 1706